

LE POUVOIR EXECUTIF : DU CONFINEMENT ...



Le 16 mars 2020,
le Président de la République
Emmanuel MACRON
s'adresse aux Français et
annonce le confinement

« Mes chers compatriotes ...

Chacun d'entre nous doit à tout prix limiter le nombre de personnes avec qui il est en contact chaque jour. Les scientifiques le disent, c'est la priorité absolue. C'est pourquoi, après avoir consulté, écouté les experts, le terrain et en conscience, j'ai décidé de renforcer encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour 15 jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Évidemment, ce soir, je pose des règles nouvelles, nous posons des interdits, il y aura des contrôles. Mais la meilleure règle, c'est celle qu'en tant que citoyen, vous vous appliquez à vous-mêmes. Une fois encore, j'en appelle à votre sens des responsabilités et de la solidarité.

Nous sommes en guerre. Comme je vous l'ai dit jeudi, pour nous protéger et contenir la dissémination du virus mais aussi préserver nos systèmes de soins, nous avons pris ce matin entre Européens une décision commune. Dès demain midi, les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées.

Nous sommes en guerre. Toute l'action du Gouvernement et du Parlement doit être désormais tournée vers le combat contre l'épidémie. De jour comme de nuit, rien ne doit nous en divertir. C'est pourquoi, j'ai décidé que toutes les réformes en cours seraient suspendues, à commencer par la réforme des retraites. Dès mardi, en Conseil des ministres, sera présenté un projet de loi permettant au gouvernement de répondre à l'urgence et, lorsque nécessaire, de légitérer par ordonnances dans les domaines relevant strictement de la gestion de crise. Ce projet sera soumis au Parlement dès jeudi. J'ai vu tout à l'heure les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat afin que ces textes soient votés le plus rapidement possible, afin aussi que la vie démocratique et le contrôle du Parlement continue dans cette période.

Nous sommes en guerre. J'appelle tous les acteurs politiques, économiques, sociaux, associatifs, tous les Français à s'inscrire dans cette union nationale qui a permis à notre pays de surmonter tant de crises par le passé. »



sur le territoire français, en métropole comme Outre-Mer, seuls doivent demeurer les trajets nécessaires pour aller faire ses courses, avec de la discipline et en mettant les distances, au moins un mètre,

... AU DECONFINEMENT



Le 28 avril 2020,
le Premier Ministre,
Édouard PHILIPPE
présente la stratégie
nationale de déconfinement
devant les députés de
l'Assemblée Nationale



plan de déconfinement

- "première phase" du 11 mai au 2 juin
- 700 000 tests virologiques par semaine à partir du 11 mai
- tout testé positif sera isolé
- "un débat spécifique" sur le traçage

vie sociale jusqu'au 2 juin

- plages fermées
- cérémonies religieuses interdites
- cinémas, salles de spectacle fermés
- rassemblements limités à 10 personnes
- sport professionnel - fin saison

réouverture des écoles

- 11 mai - écoles maternelles et primaires
- 18 mai - 6ème et 5ème
- fin mai - décision pour les lycées
- masques obligatoires pour les collégiens

transports

- port du masque obligatoire dans les transports
- limitation de la circulation entre les départements
- règle d'un siège condamné sur deux
- transports interrégionaux réduits

entreprises

- télétravail maintenu
- pour les autres, horaires décalés
- réouverture des commerces et marchés à partir du 11 mai sauf cafés/restaurants (décision fin mai)

Toute la société et la vie économique sont concernées.

LE POUVOIR LEGISLATIF : ENTRE POUVOIR EXECUTIF ...



Déconfinement : l'Assemblée approuve le plan du gouvernement par 368 voix contre 100

**Le 28 avril 2020,
Après la présentation du
Premier Ministre,
les députés votent
pour ou contre
le plan de déconfinement**

LREM : 289 pour, 1 contre, 6 abstentions
LR : 11 pour, 24 contre, 67 abstentions
Modem : 45 pour
PS : 20 contre, 10 abstentions
UDI : 15 pour, 3 contre, 9 abstentions
LT : 3 pour, 11 contre, 5 abstentions
LFI : 17 contre
GDR : 1 pour, 14 contre
Non inscrits : 4 pour, 10 contre, 6 abstention



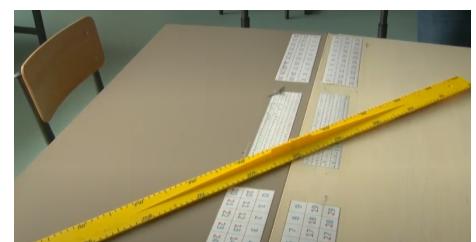
**Le 29 avril 2020,
le mercredi, séance des
questions au Gouvernement :
les députés
interpellent les ministres qui
forment le Gouvernement ;
le Président de l'Assemblée
arbitre les débats**



**Les députés en tant que représentants directs des citoyens,
posent des questions, demandent des précisions, émettent des critiques face au gouvernement :
le Premier Ministre, les ministres répondent aux questions ex : les conditions de réouverture des écoles**



... ET CITOYENS



**Les citoyens (qui ont élu les députés et le Président),
et tous les habitants sont concernés par les décisions
qui sont exécutées (appliquées) par le pouvoir politique**